

COMMISSION DES JEUNES

Procès-Verbal n° 06
Du 27 Septembre 2022

Coupe régionale U15

La condition pour pouvoir y participer est de disposer d'une équipe U15 engagée dans un championnat régional ou départemental.

Les engagements y sont possibles sur Footclubs jusqu'au 02/10/2022.

Clubs DEUX-SEVRIENS engagés au 23/09 :

NIORT CHAMOIS - NIORT ST FLORENT – CHAURAY – BRESSUIRE - ES PEXINOISE - CERIZAY INTERBOCAGE GJ - ENT.USPM STE EANNE
- PAYS ARGENTONNAIS - GJ CŒUR DE BOCAGE - CELLES VERRINES - ECHIRE ST GELAIS -

Coupe GAMBARDELLA – 1^{er} TOUR – 24 SEPTEMBRE

Score	
BEAUMONT DISSAY / PAYS THENEZEEN	7 – 1
NIEUL L'ESPOIR / CERIZAY INTERBOCAGE GJ	0 – 3
JAUNAY MARIGNY / GATIFOOT	1 - 1 (2 - 1)
GJ CŒUR DE BOCAGE / THOUARS	0 – 8
ENT. P. ARGENTONNAIS ESSC / AVAILLES EN CHATELLERAULT	5 – 1
CHAMPDENIERS PAMPLIE/ L'ABSIE LARGEASSE MOUTIERS/C	1 - 1 (3 - 4)
PARTHENAY VIENNAY / MONTAMISE	3 – 0
FC3C / MONCOUTANT	1 – 3
ST VARAUDAISE GJ / STE EANNE	0 - 3 F
VAL DE BOUTONNE / BOUTONNAIS EN MELLOIS GJ	1 – 2
ST HIPPOLYTE / NIORT ST LIGUAIRE	0 - 3 F
JONZAC ST GERMAIN / AFP GJ	0 – 2

U17 -1^{ère} Division- Poule B :

Suite à la qualification du RC PARTHENAY VIENNAY pour le second tour (1^{er} octobre) – la rencontre LE TALLUD/ PARTHENAY VIENNAY est reportée au 22 octobre.

U18 -1^{ère} Division- Poule D :

Suite à la qualification de MONCOUTANT pour le second tour (1^{er} octobre) – la rencontre MONCOUTANT / FC3C est reportée au 22 octobre.

U17 -Accession LFNA- :

Suite à la qualification du G.J. AIFFRES FORS PRAHECQ pour le second tour (1^{er} octobre) – la rencontre BEAUVOIR / GJ AFP ESSC est reportée au 22 octobre.

U18 -1^{ère} Division- :

Suite à la qualification de MONCOUTANT pour le second tour (1^{er} octobre) – la rencontre MONCOUTANT / FC3C est reportée au 22 octobre.

U17 -1^{ère} Division- Poule B :

Qualification du SCAL MC pour le second tour (1^{er} octobre) – Cette équipe étant exempte pour le 1/8, pas de modification du calendrier.

U18 -1^{ère} Division- :

Qualification de l'entente USPM STE EANNE pour le second tour (1^{er} octobre) – Cette équipe étant exempte pour le 1/8, pas de modification du calendrier.



Coupe GAMBARDELLA – 2^{ème} TOUR – 1er OCTOBRE

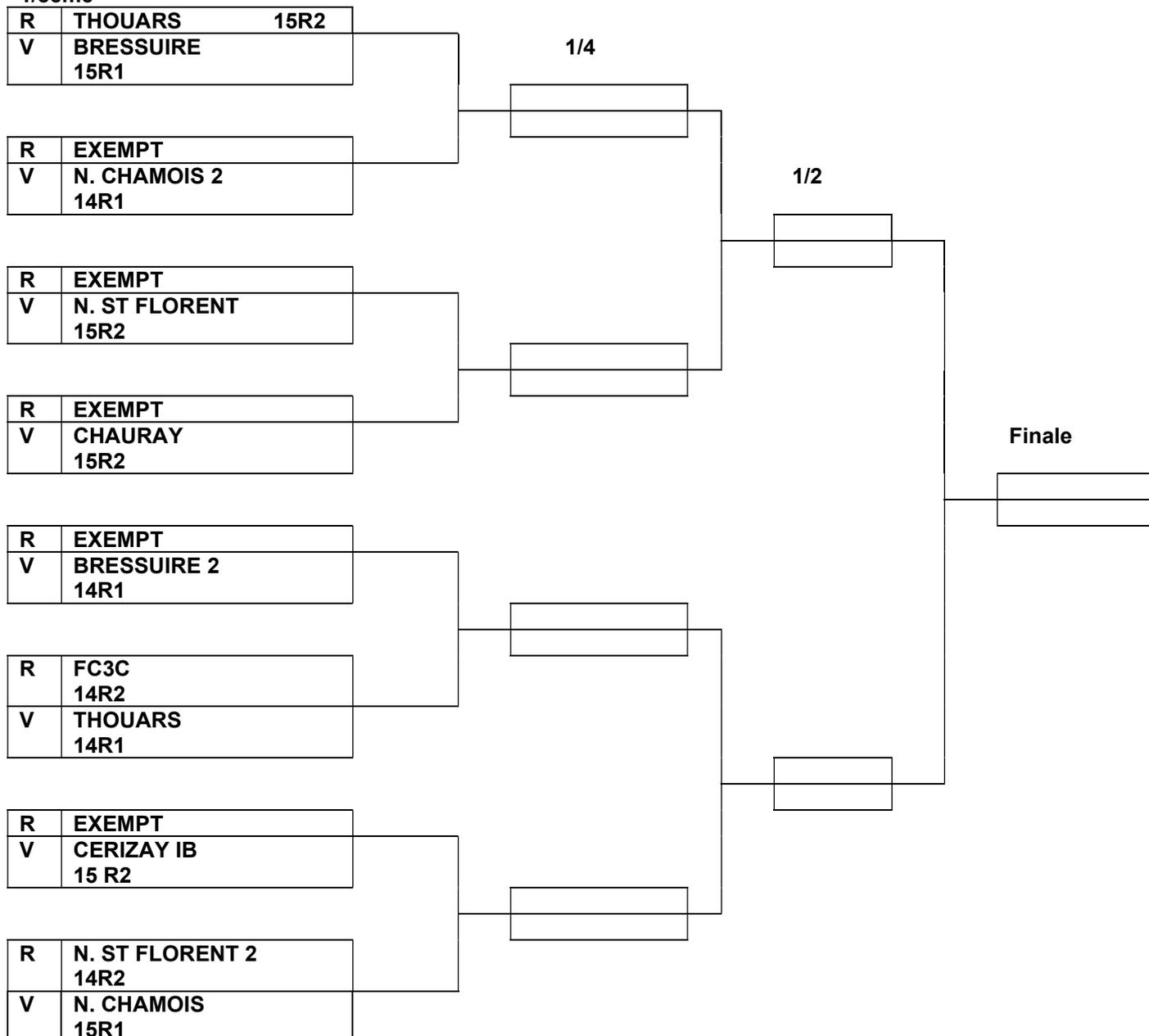
USPM STE EANNE / CHAURAY
 SCAL MC / CHATELLERAULT
 MONTMORILLON / NIORT ST LIGUAIRE
 FCPA-ESSC / DISSAY BEAUMONT
 JAUNAY MARIGNY / BRESSUIRE
 MONCOUTANT / POITIERS COURONNERIES
 PARTHENAY VIENNAY/ THOUARS
 GJ AFP / ST JEAN D'ANGELY
 COGNAC / BOUTONNAIS EN MELLOIS
 NIORT ST FLORENT / RUELLE

COUPES DE L'ANGELIQUE - FOOT A 11 -

Tirage au sort effectué par M. ARNAUD Thomas co-président de l'E.S. CELLES –VERRINES lors de la réunion des éducateurs du secteur sud le 19/09 à CELLES s/ BELLE.

Coupe de l'Angélique U15

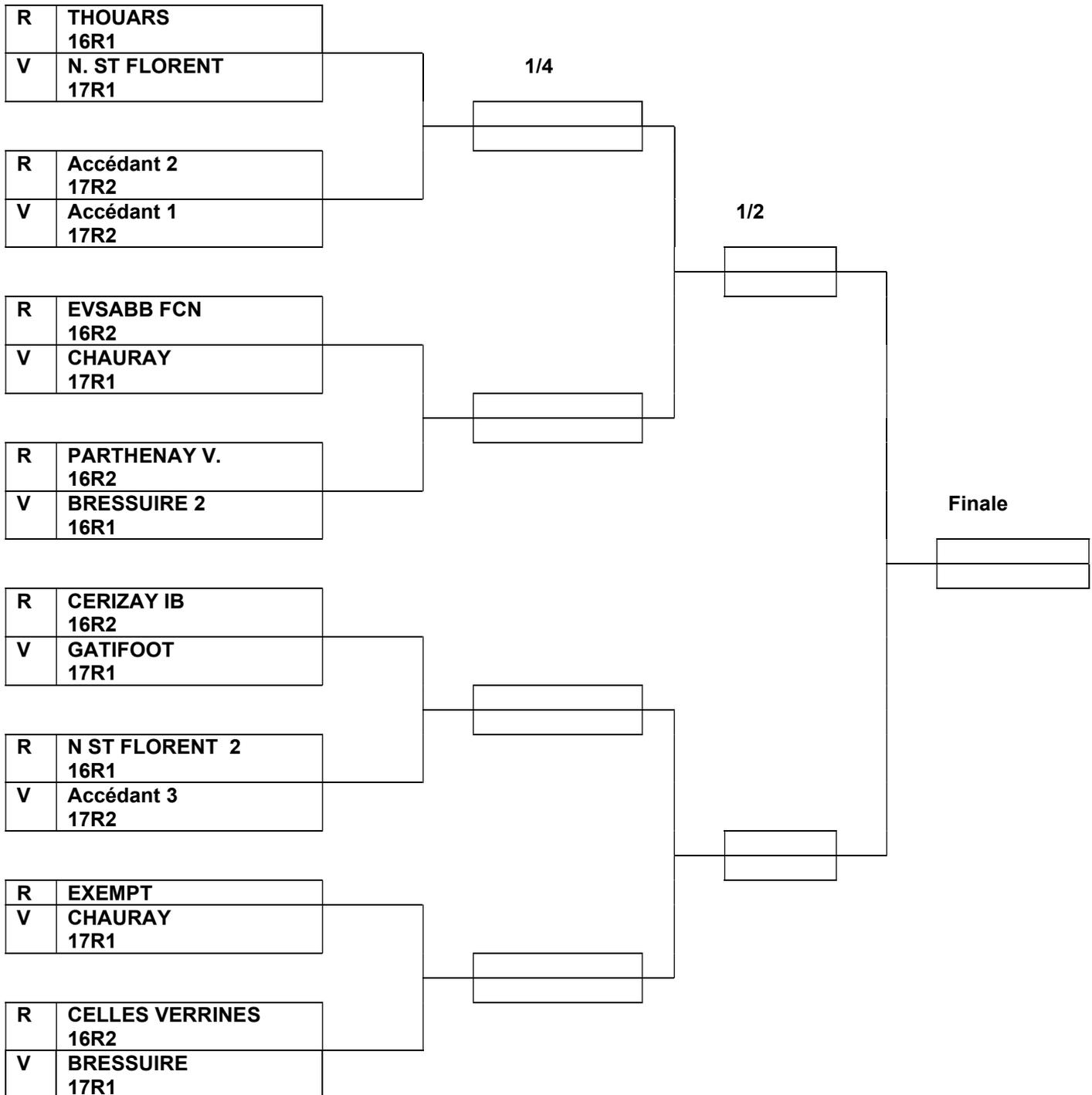
1/8^{ème}





Coupe de l'Angélique U17

1/8ème



NOUVEAUX ENGAGEMENTS

U17 -1^{ère} Division- : La commission valide l'engagement de l'équipe d'ECHIRE ST GELAIS 2. Cette équipe remplace l'exempt dans la poule C.

Rattrapage de la 1^{ère} journée : la rencontre VAL DE BOUTONNE LEZAY 2 / ECHIRE ST GELAIS 2 est programmée le 22/10.

U15 -3^{ème} Division- Poule A : VERGENTONNAISE LOUZY ENE 2 remplace l'exempt.

Rattrapage de la 1^{ère} journée 1 La rencontre VL ENE 1 / VL ENE 2 est programmée le 22/10

Retrait

U18 -1^{ère} Division- : Le club de VOUILLE déclare le forfait général de son équipe. L'adversaire hebdomadaire sera exempt.

U11 -Niveau 3- Poule E : Retrait de l'équipe 3 de VAL DE BOUTONNE.

Le Président

Dany BODIN

le responsable des coupes du foot à 11

Philippe PINTAULT

le secrétaire

Jean-Paul DENIAU